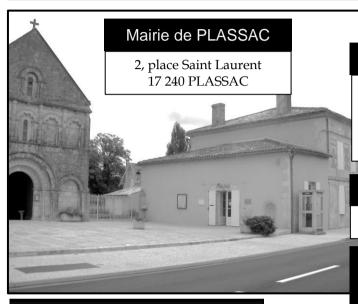
LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC



Horaires d'ouverture

Mardi, Jeudi, Vendredi: 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 **Mercredi**: 9h00 à 12h00

Samedi: 8h00 à 12h00



Permanence du Maire

Mardi, Jeudi, Samedi: 8h00 à 9h00 et sur RDV

Nous joindre Téléphone / Fax: 05.46.49.84.32. E. Mail: plassacmairie17@orange.fr Site internet: http://www.plassac17.fr

DANS CE NUMERO: Le mot du Maire. 2 Etat civil. 3 Infos du conseil municipal. Un peu de civisme 5 Associations

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.



votre commune soutient l'association LUCIDE 17 dans son action de sensibilisation au

dépistage organisé du cancer du sein.

LUCIDE 17 propose une mammographie gratuite tous les deux ans aux femmes de 50 à 74 ans.

Pour plus d'informations, contactez :



au 05 46 90 17 22





Mot du maire

Les manifestations organisées cet été par nos associations ont été encore une fois une belle réussite autant par leurs qualités que par la fréquentation. Merci à nos associations pour leurs implications dans la vie de notre commune. Je vous rappelle que toute bonne volonté sera accueillie pour un coup de main même pour quelques heures.



En cette rentrée 2013-2014, l'école de Plassac accueille 52 élèves (26 CP et 26 CE1), preuve que notre commune vie et accueille depuis plusieurs années des couples jeunes. L'été est le moment des travaux de voirie, ils ont débuté rue de l'école et au village de la Verrerie en juillet et se termineront en septembre. Merci de votre indulgence envers les entreprises lorsque les rues sont barrées ou en circulation alternée.

Je profite de cet espace pour vous demander de respecter les règles de tri sélectif, en effet depuis quelques semaines et malgré le rajout de containers supplémentaires, des dépôts se font en dehors des bacs. La Communauté de Communes de Haute Saintonge fera des inspections dans les semaines à venir afin de déterminer les fautifs et de leur rappeler les règles. Je souhaite comme la majorité d'entre vous que notre commune reste propre et entretenue.

En souhaitant à tous nos jeunes Plassacaises et Plassacais une bonne année scolaire. Je vous remercie et reste à votre écoute.



Etat civil

Naissances: VIARD Nicoss le 3 janvier 2013

LEVRAULT Lilou le 22 mars 2013 JOBIT Kellia le 5 juin 2013 GODICHAUD Timoty le 19 juillet 2013

FERRER Eléna le 20 septembre 2013 MORILLON Emilia le 26 septembre 2013

<u>Décès</u>: BRANDY Thérèse le 29 janvier 2013

BOSSIS Jean-Philippe le 7 février 2013 BIGOTTE Francine le 7 mars 2013 FUCHS Michel le 8 avril 2013

LYS Jacques le 1^{er} septembre 2013

<u>Mariage</u>: CAFFIERS Grégory et ALMEIDA Olga le 20 avril 2013

BONNEAUD Mathieu et JURKIEWICZ Vanessa le 24 août 2013 MORILLON Pascal et RAMANANDRIANA Noroharilanto le 31 août 2013

Infos du conseil municipal

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire expose les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires. Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire précise le cadre réglementaire de cette réforme dans le premier degré qui entre en vigueur la rentrée 2013.



Deux objectifs sont poursuivis : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous.

Pour permettre d'assurer un meilleur respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, le décret fixe l'organisation du temps scolaire et prévoit le redéploiement des heures d'enseignement.

La règle commune proposée est la suivante :

- 24 heures d'enseignement, comme aujourd'hui, mais sur 9 demi-journées ;
- les heures d'enseignement sont réparties les Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis et Mercredis matin à raison de 5h30 maximum pour une journée et 3h30 maximum pour une demi-journée;
- ☐ la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.

L'organisation de la semaine scolaire est décidée par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale agissant par délégation du recteur après avis du Maire intéressé.

A ces 24 heures d'enseignement viendront s'ajouter des activités pédagogiques complémentaires, organisées en groupes restreints, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école.

Cela étant, le décret ouvre également la possibilité de décider de différer d'une année l'entrée d'application de la réforme des rythmes scolaires.

Monsieur le Maire précise les difficultés rencontrées et justifie un report de la date d'effet de la réforme à la rentrée de 2014. Dans ces conditions, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- de solliciter une dérogation pour reporter la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des élèves dans les écoles communales ;
- de charger Monsieur le Maire d'en informer le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et le Conseil Général au titre des transports scolaires.

REFERENT VITICOLE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Charente-Maritime (F.D.G.D.O.N.17) concernant la lutte contre la Flavescence Dorée de la vigne.

Depuis 1998, date de la découverte de la maladie, la lutte est régie, annuellement, par un arrêté Préfectoral. Cependant, l'extension de cette maladie entraîne de graves problèmes sanitaires et économiques.

Dans le but d'organiser rapidement une lutte efficace contre ce fléau, la FDGDON demande qu'un référent viticole soit désigné sur la commune.

Il servirait de relais technique au sein du Groupement Cantonal et serait amené à participer à des réunions techniques et d'information afin de sensibiliser au mieux le milieu viticole.

Après délibération, le conseil municipal demande à Mr le Maire de solliciter Monsieur MORILLON Pascal pour remplir cette mission.

SALLE DES FÊTES

Après le passage de la commission de sécurité, les travaux suivants s'imposent :

- Achat de panneaux d'identification de coupure de gaz
- Poser une protection contre les chocs sur la canalisation gaz du chauffe-eau
- Peindre en jaune les tuyaux de gaz dans les cuisines
- Extincteur à mettre à 1m20 du sol
- ☐ Etat des lieux : préciser la localisation des extincteurs, du téléphone, et des systèmes d'ouverture de portes.
- ☐ Contrat de location : insérer un article concernant la présence d'une personne ayant la formation SIAP pendant toute la durée de la manifestation.
- Remplacer l'alarme.

INFORMATIONS DIVERSES

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves a sollicité auprès du département la création d'un arrêt bus à Fombelle pour les élèves scolarisés au lycée de Jonzac. Cette demande a reçu un avis favorable, la mise en place sera effective à la rentrée 2013.



Un peu de civisme...

Pour le bien-être de tous les habitants de la commune, il est indispensable de respecter des règles qui parfois ont tendance à être oubliées.

Nous vous rappelons:

* Qu'il est interdit de faire du feu dans les jardins sous peine d'amende, et d'enfumer les voisins. Les déchets verts doivent être collectés à la déchetterie.





- * Respecter le tri dans les différents containers à ordures.
- * Compacter les emballages dans les sacs jaunes.
- * Tout déchet encombrant doit être déposé à la déchetterie.

Comité des Fêtes

Encore une année riche en manifestations, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin de renforcer le dynamisme de l'équipe actuelle.



31 Mars 2013 - MOTO CROSS



En dépit des intempéries en aval qui ont rendu le terrain difficile, le moto cross sur prairie, organisé en partenariat avec le Moto Club de Bougneau s'est déroulé sans problème dans la gaieté et la bonne humeur. Les pilotes très nombreux étaient tous au rendez-vous ainsi que les spectateurs de plus en plus nombreux sous le soleil de cette journée qui a ravi toute l'équipe du Comité des Fêtes.

19 Mai 2013 - SORTIE VELO

Malgré un temps maussade mais sans pluie, une bonne équipe de tout âge nous a accompagné sur un parcours d'environ 24 kilomètres. A environ mi parcours, nous primes une collation (café, croissants, jus d'orange) à l'ancienne école d'Allas-Bocage ouverte à cette occasion par le maire que nous remercions vivement pour son accueil

chaleureux. Au retour de cette escapade, nous nous sommes retrouvés au restaurant scolaire où nous avons procédé à la remise des récompenses pour les plus âgés et les plus jeunes cyclistes de la journée. Le repas, piquenique préparé par chacun mais partagé par tous fût convivial et suivi d'une après midi détente (boules, belote, ping-pong...). Tout le monde est reparti satisfait de cette journée, dans l'attente de plus de participants l'année



6 Juillet 2013 - SARDINADE



Tout était au rendez-vous, beau temps, participants et sardines. L'ambiance « Années 80 » a ravi les 250 convives présents jusqu'à tard dans la nuit. Le comité des Fêtes est satisfait de cette réussite et remercie les jeunes recrues pour leur aide lors de cette soirée.

Et avant de clôturer l'année 2013...

Nous vous donnons rendez-vous:

Samedi 7 et dimanche 8 décembre pour le salon des vins et de la gastronomie.

ANT SET ORDER SETS HOUSE

La fête cantonale



L'équipe de Plassac



Les stands



Brocante



L'équipe en plein effort !



L'équipe gagnante : GIVREZAC

A.C.C.A.

La saison 2012-2013 s'est terminée par la chasse à courre cerf et lièvre avec une affluence record cette année.

Le repas sanglier à la broche et le concours de boule ont connu leur succès habituel grâce à une météo très favorable et au travail de nos bénévoles (qui souhaitent être plus nombreux).

La saison 2013-2014 débutera le 8 septembre 2013, 200 perdreaux « La Royale » ont été lâchés dans le courant de l'été.

Les efforts de la saison dernière commencent à se faire sentir grâce à nos piégeurs (renards) et à l'implantation de joints d'agrainage (quelques couvées de perdreaux ainsi que de nombreux lièvres présents su le territoire).

Le sanglier est un peu moins présent cette année (peu ou pas de dégâts) par contre, augmentation sensible du cheptel de cervidés.



Une sortie en parc, pour les adeptes du grand gibier, est programmée en début d'année. Cette manifestation est ouverte à tous, la date reste à définir.

Notre chasse à courre se déroulera le premier samedi de mars 2014, à savoir le 1^{er} mars.

Nous souhaitons à tous une très bonne saison de chasse.

Dates à retenir

Octobre: Remise en état des chemins (date

précisée dans la Haute Saintonge)

7 & 8 décembre : Salon des vins et de la gastronomie

8 & 9 février 2014 : Théâtre

1^{er} mars 2014: Chasse à courre

